

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 24 octobre 2014



Dernier bulletin ZNA pour cette année

Bilan sanitaire 2014



Pin

Les chenilles processionnaires

Suite à une année 2013 avec peu d'observations et de captures de processionnaires, l'année 2014 a montré un cycle de développement du ravageur dans la normale. L'hiver mitigé et le printemps plutôt clément ont favorisé l'émergence des chenilles processionnaires plus nombreuses que l'année précédente. Les premières processions ont eu lieu début mars en Bourgogne.

Le pic des processions a eu lieu fin mars/début avril sur toute la région avec de nombreuses observations dans les villes et les jardins de particuliers.

A ce stade, il semble nécessaire dans une optique de lutte intégrée de ce ravageur de mettre en place un système de piégeage des chenilles qui limitera les populations dans les années suivantes. La vigilance est cependant de mise car c'est à ce stade que les chenilles sont urticantes et peuvent engendrer une nuisance sanitaire importante.

Les vols de papillons ont été observés début juillet et les premières captures ont pu mettre en avant un nombre d'individus qui varie d'un secteur à un autre dans la région. Les vols se sont terminés fin août avec l'apparition des premiers dégâts sur les rameaux et les toiles d'hivernage en cours de construction.

Il est important de rappeler que les chenilles peuvent rester en dormance dans le sol durant plusieurs années et qu'il est possible que d'une année sur l'autre l'importance des populations soit variable.

C'est pour cela qu'il est important de mettre en place chaque année des moyens de lutte intégrée (échenillage, capture de chenilles, capture de papillons) pour diminuer durablement le nombre d'individus et ce, sur tous les secteurs impactés.

Platane

Le tigre du platane

Lors de cette année 2014, les tigres du platane ont engendré relativement peu de nuisances. Les premiers dégâts ont été observés mi avril sur la région. Au cours de la saison végétative, les attaques sont restées faibles avec peu de dépréciations esthétiques constatées.

L'anthraxose et l'oïdium

Le printemps très correct et le début de l'été sec ont permis au platane de se développer sans problème de maladies fongiques. Les cas d'anthraxose et d'oïdium sont arrivés plus tard dans la saison après les épisodes pluvieux du mois de juillet. Le développement plus tard dans la saison que l'année précédente a permis aux arbres d'avoir un bel aspect et une belle frondaison tout au long de l'année.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 24 octobre 2014

Marronnier

Les mineuses du marronnier

Avec un stade phénologique particulièrement sensible dès la mi-avril, les marronniers ont été rapidement soumis à des attaques de mineuses. Le premier pic de vol a eu lieu fin avril d'après les captures des observateurs sur différentes villes de Bourgogne.

Pour ce faire, un suivi des vols des papillons mâles à l'aide de pièges à phéromones est à mettre en place dès la fin de l'hiver.

Pour rappel, les nymphes hivernent dans les feuilles tombées au sol. Aussi, il est recommandé de les ramasser et de les détruire afin de contrôler et de limiter ces populations de ravageurs.

Les dégâts cette année ont été plus tardifs que l'année précédente entraînant une dépréciation esthétique bien plus tard dans la saison (mois d'août). En effet, cette dépréciation avait commencé dès le mois de juillet en 2013.

Le black rot

Comme tous les ans, des attaques de black rot se sont associées aux attaques des mineuses. Elles ont pu entraîner sur certains secteurs des dépréciations esthétiques plus importantes des sujets touchés.

Le black rot s'additionne aux symptômes des mineuses et peut être confondu assez facilement. Souvent, l'association des mineuses du marronnier et du black rot entraîne une perte plus rapide du feuillage. Cette année les symptômes de black rot ont été enregistrés dès le début du mois de juillet lorsque les mineuses du marronnier étaient bien installées sur les arbres.

Châtaignier

Cynips

Originaire de Chine, ce petit hyménoptère a été détecté dans la région Bourgogne dès l'année 2012. Cet insecte étant l'un des plus destructeurs du châtaignier et pouvant impacter significativement leurs productions, le cynips faisait l'objet d'une réglementation jusqu'au 30 septembre 2014, où une décision d'exécution de la commission a été prise.

Cette décision abroge la décision 2006/464/CE relative à des mesures provisoires d'urgence destinées à éviter l'introduction et la propagation dans la Communauté de l'organisme *Dryocosmus kuriphilus Yasumatsu*.

Le cynips du châtaignier entre donc parmi les organismes nuisibles de « qualité », au même titre que le puceron par exemple. Il sera encore présent sur notre territoire mais ne fera plus l'objet de lutte obligatoire pour limiter sa prolifération sur le territoire national.

Buis

Pyrale du Buis

Contrairement à l'année 2013, aucune observation de pyrale du buis n'a été effectuée par le réseau BSV ZNA de la région. Il est important d'être vigilant sur la prolifération de cet insecte qui pose de nombreux soucis aux régions voisines. En effet, la détection rapide des ravageurs permet de mettre en place plus de moyens de lutte et de limiter ainsi rapidement et efficacement leurs développements.

Il existe aujourd'hui des moyens de bio-contrôle pour lutter contre cet organisme indésirable dans les parcs et jardins. L'application de l'ensemble des mesures de prophylaxie est à mettre en œuvre pour éviter la prolifération du ravageur.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 24 octobre 2014

Tilleul et érable

Acariens et pucerons

La présence de ces insectes piqueurs et suceurs de sève a entraîné l'apparition de fumagine préjudiciable pour l'esthétique de la plante ou a occasionné des gênes aux particuliers (miellat collant sur les voitures en stationnement sous les arbres ou sur les terrasses des cafés/restaurants par exemple). Par rapport aux conditions climatiques de l'année, les attaques sont plus ou moins marquées mais n'entraînent pas de dégâts majeurs sur les végétaux touchés.

Autres feuillus

Maladies fongiques

Avec un printemps doux et sec jusqu'au mois de juin les maladies fongiques n'ont pas pu proliférer facilement durant cette période. A la suite de la saison, les mois de juillet-août plus humides ont favorisé l'apparition de ces maladies sur des feuillus de différentes familles.

Pour exemple, l'oïdium est arrivé bien plus tard dans la saison que les années précédentes.

Les premiers cas de maladies fongiques ont été signalés fin mai 2014 avec des évolutions plus lentes sur les végétaux au fil de l'année.

Les plantes invasives

Ambroisie, Renouée du japon...

De nombreux cas ont encore été signalés sur la région concernant la renouée du japon qui ne cesse de croître sur le territoire, le long des routes et des cours d'eau principalement.

Il est important de lutter contre ces plantes envahissantes qui provoquent des dégâts de différentes natures (écologiques, économiques, sanitaires) sur les zones où elles ont commencé à se développer. Il est important de bien se renseigner sur l'espèce problématique avant d'engager une lutte pour éviter toute prolifération : quelles sont les méthodes les plus efficaces ? Quelles précautions faut-il prendre ?

Si la renouée du Japon est fauchée par exemple, il faudra bien veiller à ce que les déchets soient exportés et ne soient pas laissés sur place. Cela permettrait en effet de favoriser son développement du fait de son aptitude à recoloniser un milieu à partir de ses rhizomes.

Il existe différentes méthodes de lutte pour ces plantes (fauchage, arrachage, pâturage,...), il convient donc de mettre en place la ou les plus adaptées à la plante qui pose problème et à sa localisation.

Le réseau du BSV ZNA aimerait avoir des témoignages de moyens de lutte alternatifs mis en place dans vos villes pour pouvoir évaluer leurs efficacités.

Concernant l'ambroisie, en plus des problèmes environnementaux que son développement peut engendrer, le caractère allergène de la plante en fait une espèce problématique pour la santé publique. Il convient donc de bien surveiller son apparition ou son développement et de mettre rapidement des moyens de lutte en place pour limiter la présence de cette plante sur votre territoire.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 24 octobre 2014

Ce qu'il faut retenir

Fin de la saison végétative
Fin de cycle des mineuses et de l'antracnose
Quelques maladies fongiques sur les gazons

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	
Processionnaire du Pin	
Mineuse du Marronnier	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur Rosier	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Antracnose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Chalarose sur Frêne	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Fil rouge sur Gazon	A surveiller
Phytium sur Gazon	A surveiller

Note nationale BSV

Limaces : surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée

[Téléchargez](#)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 24 octobre 2014

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par **fax** la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par **mail** à l'adresse ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : et fax :

Profession :

Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Tel : 03 80 25 95 45 - **Fax : 03 80 25 95 49**

Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, M. Gallimard (Talent).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

